



Ateliers du PAS - Guide des débats

5# L'offre de services

Le SCoT de 2013	Vous-vous êtes fixés comme objectif	Les objectifs cadres (nationaux et régionaux)	Vous avez exprimé	Le diagnostic à mis en lumière	Des propositions d'objectifs ont été formulées	Ce qui reste à arbitrer/préciser
Ce que disait le SCoT de 2013	Les objectifs inscrits dans la délibération de révision	SRADDET, Code de l'urbanisme, lois...	Expressions issues du CS, des ateliers de PADD, des	Les points clés et enjeux du diagnostic sur le sujet	Ce que nous avons restitué sous forme de pré-orientation	Les points à aborder pour enrichir la rédaction du PAS
<p>Renforcer le maillage territorial en équipements et services et accroître les complémentarités entre les villes, les bourgs et les villages</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le maillage territorial du Sud54 en s'appuyant sur les polarités existantes ➤ Consolider les principales polarités et conforter les logiques de bassin de vie et de mise en réseau avec le reste du territoire ➤ Organiser l'offre de services et d'équipements en tout point du territoire • Réaliser des équipements structurants pour renforcer l'attractivité du territoire ➤ S'appuyer sur les équipements et services pour renforcer la vitalité du territoire 	<p>Consolider l'armature territoriale multipolaire du territoire et les fonctions des pôles structurants et leur accessibilité, en assurant l'équilibre de développement entre ces différents pôles et les solidarités territoriales.</p>	<p>Des outils et financements pour agir sur l'attractivité des centralités ont été mis en place, le développement du numérique ouvre de nouvelles perspectives d'organisation des services.</p>	<p>La volonté de définir une offre de proximité : un bouquet de service minimum pour tous et rapidement accessible</p> <p>Une nécessité de cohérence entre organisation de l'offre de service et choix d'aménagement</p> <p>Des usages et services numériques à anticiper</p>	<p>L'analyse de l'offre de services et de sa répartition spatiale avait participé à faire émerger l'armature urbaine du territoire en 2013.</p> <p>Cette dernière est toujours d'actualité et pertinente, les polarités continuent de structurer leurs bassins de vie mais les centralités urbaines perdent de la population malgré les efforts de recyclage foncier et d'amélioration de leurs parcs de logements, fragilisant l'organisation de l'offre de services.</p> <p>Des territoires continuent de souffrir d'un éloignement et d'un émiettement de l'offre de service sous l'effet de stratégies de réorganisation plus souvent guidées par les contraintes budgétaires.</p>	<p>Répondre aux besoins des habitants en s'appuyant sur l'armature territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaffirmer le rôle de l'armature territoriale en tant que modèle d'organisation et de structuration du territoire garant des équilibres et des proximités ➤ Conforter l'offre de services et d'équipements autour de l'armature pour assurer un maillage et une accessibilité performante ➤ Soutenir la vitalité des espaces ruraux et péri-urbains en organisant une offre minimale de services du quotidien structurée autour de petits bassins de vie 	<p>Conforter l'offre de services et d'équipements autour de l'armature</p> <p>Les enjeux relatifs à l'organisation de l'offre de services sont importants dans un contexte démographique atone et de stratégies d'acteurs guidées par les contraintes budgétaires</p> <p>L'armature territoriale a ainsi été définie comme un cadre partagé sur lequel les acteurs publiques et privés doivent s'appuyer pour développer et organiser cette offre de services et d'équipements.</p> <p>Comment souhaiteriez-vous structurer l'offre de service ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En cohérence avec l'armature urbaine, chaque niveau de polarité présente ainsi des caractéristiques propres quant à son offre en services et équipements, elle joue un rôle important de structuration du territoire. ➤ En lien avec l'offre en mobilité, organisée selon des logiques d'itinéraires de façon à garantir une accessibilité optimale à cette offre ? ➤ En cohérence avec le développement résidentiel et le niveau d'accessibilité, ce qui plaide pour la priorisation du développement des fonctions résidentielles et commerciales des polarités urbaines et rurales. <p>L'offre en services du quotidien</p> <p>A été exprimé la volonté de définir une offre de proximité minimale et rapidement accessible, selon vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle est l'échelle de la proximité ? En milieu rural, en milieu urbain ? ➤ De quoi devrait-elle être constituée une offre minimale de services ? ➤ L'offre de services doit-elle être polarisée autour de centralités ou organisée selon des logiques d'itinéraires (mobilités ?)



Ateliers du PAS - Guide des débats

5# L'offre de services

Points abordés	Ce qui fait consensus	Ce qui fait encore débat
<p>Offre de services et armature territoriale</p>	<p>L'armature territoriale doit rester la maille organisatrice de l'offre de services, car garante des équilibres et des complémentarités.</p> <p>Ce maillage multipolaire permet d'offrir des services et des équipements pour l'ensemble de la population. Le SCoT doit la renforcer du point de vue de l'aménagement et l'affirmer politiquement pour la défendre collectivement.</p> <p>L'offre de services rejoint la question des mobilités, le maillage de service dépend de la façon dont on aménage les mobilités. Il faut donc penser les mobilités à long terme.</p>	
<p>Offre de services du quotidien</p>	<p>Une offre de services du quotidien qui doit répondre à des besoins pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des ménages actifs et familiaux et dont les besoins en matière de services et d'équipements évoluent (télétravail, sport et loisirs, enfance...); - Des ménages vieillissants moins mobiles dont l'offre de services est le plus souvent portée par le milieu associatif et orientée vers le domicile. <p>Concernant le socle minimal de l'offre de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au-delà des services et commerces de première nécessité de nouveaux besoins semblent émerger autour du télétravail, de la culture, du sport et des loisirs; - Le socle minimal doit s'organiser autour de polarités urbaines et rurales. 	<p>La nécessité de connaître de façon plus fine les besoins en services des différentes catégories de la population, en s'appuyant sur des travaux de sociologues, anthropologues.</p>